Un site internet flambant neuf

« **Mellois en Poitou** » existe désormais depuis 2 ans et jusqu'à maintenant le site internet existant était celui du Mellois. Même si les informations étaient justes, il ne reflétait pas l'état d'esprit de la fusion d'une part, et surtout n'était pas attractif. Depuis le 25 janvier dernier, le nouveau site est en ligne : **www.melloisenpoitou.fr**.

Ce site internet, outre les informations nécessaires sur les compétences exercées par la communauté de communes, permet de naviguer très facilement et grâce à une nouvelle technologie, de mettre en « favoris », les pages que vous souhaitez suivre particulièrement. **Alors, allez-y jeter un œil.**

Terre Saine, votre commune et vous…

Depuis le 1er janvier 2017, la loi « Labbé » interdisait l'utilisation de pesticides pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Pour les particuliers, cette interdiction des produits phytosanitaires est en vigueur **depuis le 1er janvier 2019.** Depuis cette date, la vente de pesticides aux particuliers est interdite.

Un pesticide est une substance chimique utilisée pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. C'est un terme générique qui rassemble les insecticides, les fongicides, les herbicides, les parasiticides. Ils s'attaquent respectivement aux insectes ravageurs, aux champignons, aux « mauvaises herbes » et aux vers parasites. Le terme pesticide comprend non seulement les substances « phytosanitaires » ou « phytopharmaceutiques » utilisées en agriculture, sylviculture et horticulture, mais aussi les produits zoo sanitaires, les produits de traitements conservateurs des bois, et de nombreux pesticides à usage domestique : shampooings anti-poux, boules antimites, poudres anti-fourmis, bombes insecticides contre les mouches, mites ou moustiques, colliers anti-puces, diffuseurs intérieurs de pesticides, etc...

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) met en garde contre les dangers directs et indirects liés d'une part à l'utilisation de pesticides, et d'autre part à l'exposition aux pesticides.

On peut bien réfléchir au fait que bien que l'atrazine soit interdite en France depuis 2001, il est courant de trouver dans des prélèvements d'eau potable, des taux de triazine dix fois plus élevés que le seuil autorisé.

Un site à consulter pour plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr

Terre saine
Communes sans pesticides

Message de la Communauté Locale

Étant de moins en moins nombreux, il devient difficile pour les membres de la communauté d'entretenir régulièrement les églises et d'en faire un lieu accueillant pour les événements importants de la vie de chacun, tels les mariages ou les sépultures. Afin de pallier à ces difficultés, la communauté chrétienne sollicite de l'aide et invite les personnes sensibles à ce problème à venir le lundi 15 avril à 9h30 à l'église Notre Dame de Chef-Boutonne (lendemain des Rameaux) et le 29 avril à 9h30 à l'église Saint Chartier de Javarzay pour aider à faire le ménage. Et pourquoi pas ? par la suite, pour entretenir régulièrement afin que ce soit toujours propre lors des célébrations et sépultures. Ils vous remercient à l'avance pour l'intérêt que vous porterez à ce message.

448 interventions en 2018

Le centre de secours de Chef-Boutonne est actif. En effet, pas moins de 448 interventions ont été effectuées par nos pompiers l'année dernière. Si on comptabilise celles effectuées sur le périmètre de notre nouvelle commune, elles représentent un peu plus de 50% de l'ensemble. Il est à noter que Tillou est « couvert » par le centre de Melle. La création de notre commune nouvelle ne change rien en l'état.

Sur les **448 interventions**, 80% sont des « secours à personne ». Cette proportion augmente d'année en année mais cette tendance est la même pour tous les centres de secours du département et de France. Les incendies ne représentent plus que 6% de l'ensemble. 40% des interventions ont lieu la journée, entre 7h et 19h mais c'est le moment où il y a le moins de pompiers disponibles, compte tenu de leurs obligations professionnelles.

Si vous êtes intéressé(e) pour devenir pompier, vous pouvez prendre, sans engagement, des renseignements auprès de notre chef de centre, l'Adjudant Chef Damien Thiburce (06.89.58.95.53).

Deux défibrillateurs en cas de besoin !

Comme chacun le sait, les défibrillateurs peuvent sauver des vies lors d'arrêts cardiaques. Sur la commune de Chef-Boutonne, il en existe deux, accessibles à tous.
Le premier se situe, **Place Cail,** sous les halles et le second, dans l'enceinte du **stade J. Courivaud** (près du gymnase).

Une nouvelle saison !

Le règlement de la pêche dans l'étang en **2019** dont l'intégralité est publiée sur le site internet de la commune, affiché à la mairie et aux abords de l'étang a été validé en séance du Conseil Municipal du 4 février, stipulant que **tout amorçage sera interdit.** Cette pratique ne peut être maintenue par souci de sauvegarde de l'étang.
Reconduction des tarifs 2018 pour 2019 à savoir :
- Carte annuelle : 68 € (adulte) et 34 € pour les moins de 16 ans
- Carte journalière : 8 € (adulte) et 4 € pour les moins de 16 ans
- Gratuité pour les moins de 6 ans.

Ces cartes sont en vente chez les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre, Mag'Presse et Stock-Fouille.
Remerciements aux dépositaires qui acceptent la vente de cartes, à la Pisciculture de Lussais, fournisseur de poissons et aux membres de l'association PECH qui procèdent au contrôle des cartes tout au long de l'année.

Info municipale : Angélique Boursier, Adjoint Administratif Principal 2ème classe a intégré la commune de Chef-Boutonne, le 1er mars. Elle est en charge de la gestion du parc locatif, des élections et de la communication.

15 ans de Musiqolycée

Tous les concerts de l'édition 2019 de 'Musiqolycée' sont **gratuits et ouverts au public.** Le mardi 9 avril, à 20h30, au lycée des métiers Jean-François Cail, Mazarin (chanson française) et Johnny Mafia (rock) se produisent. Le mercredi 10 avril Captain Parade est là à 11h avec du rock pour les enfants et le jeudi 11 avril à 20h30 Holy Two (rock) et Oré (rap) terminent la série. **Venez nombreux profiter de l'occasion d'écouter ces artistes de talent.**

Les chemins ruraux, cœur de Biodiversité

Les bords de chemins sont essentiels à la conservation de la faune et de la flore sauvages. L'amélioration de leur gestion est aujourd'hui au cœur de nombreuses démarches. La commune déléguée de Tillou, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres souhaite mettre en place un plan de gestion communal des bords de chemins en faveur de la biodiversité et souhaite y associer tous les acteurs du territoire.

Réaliser un inventaire participatif des chemins

Ce plan de gestion passe au préalable par un inventaire des éléments du paysage existant pour réaliser une cartographie puis des propositions d'aménagement. Cet inventaire se veut participatif en regroupant les forces vives volontaires (habitants, agriculteurs, utilisateurs de l'espace, élus…).

Afin de vous présenter la démarche, nous vous convions à :

- **une réunion d'information** qui se déroulera le jeudi 21 mars à 20h30, salle du Tilleul à Tillou
- **une randonnée de formation,** le samedi 13 avril à 9h, Place de la mairie de Tillou.

Lundis Récréatifs !

A La Bataille, tous les lundis après-midis à partir de 14h30, à la salle communale Marie-Louise Gerbeaud, ont lieu des jeux de société, des jeux de belote…

Ces lundis récréatifs sont gratuits et ouverts à tous.

Contact ; Mme Veque Marie-Claire au 06.36.85.30.58.

De nouvelles expositions au château

Comme chaque année, le Château de Javarzay ouvre ses portes au printemps, exactement le samedi de Pâques. Le temps des visites du musée et des expositions artistiques est donc de retour. Ce lieu, classé monument historique, en est l'écrin depuis de nombreuses années. Les travaux actuellement en cours sont l'occasion de le rendre encore plus accessible au public et de le préserver maintenant afin que demain, il continue à exister comme l'un des joyaux de notre commune. L'ouverture est prévue **de Pâques à la Toussaint**, tous les jours de 15h à 18h sauf lundis et mercredis, ouvert les jours fériés. En juillet et en août, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, fins de semaine, lundis et jours fériés, de 15h à 18h.

Que trouvera le visiteur dans ce château ? Une visite libre **« Au fil du temps »** durant laquelle il verra une collection de plus de 400 coiffes et bonnets, des scènes de la vie d'autrefois, mais aussi la vie du grand industriel Jean-François Cail. Une autre visite **« Au fil du patrimoine »** conduira le visiteur vers les abords du château, sa chapelle, son arboretum, l'église Saint-Chartier, le porche de l'ancien prieuré, la grange aux souvenirs, la maison des lavandières et la Boutonne. Une plaquette détaillée est disponible, afin de tout savoir sur ces découvertes, mais aussi le calendrier. Si le visiteur peut mieux connaître le château, il peut aussi s'intéresser aux œuvres exposées au rez-de-chaussée, dans la salle où sont accueillis durant la saison, des artistes dont les œuvres variées représentent tous les aspects de la création.

Le premier qui sera présent **du 20 avril au 8 mai,** est **Jean Christensen** qui s'exprime au travers de nombreuses techniques et décrit sa perception des communes avoisinantes de Chef-Boutonne.

Les autres artistes vous seront présentés au fil du temps.

Un album-concert ouvert à tous

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque de Chef-Boutonne propose une animation en partenariat avec l'Ecole de Musique du Pays Mellois et la Médiathèque de Saint-Maixent, **le samedi 4 Mai à 11h, salle de spectacle de Chef-Boutonne**.

L'album Jeunesse : La Reine des Grenouilles ne peut pas se mouiller les pieds de l'auteur Davide Cali et illustré par Marco Somà, aux éditions Rue du Monde, sera interprété en musique par des élèves de l'École de Musique du Pays Mellois et les textes seront lus par des bibliothécaires des médiathèques de Saint-Maixent et Chef-Boutonne.

Un Album-Concert réunit à la fois, Image, Musique et Littérature… Les illustrations de l'album seront projetées sur l'écran en même temps que les musiciens et conteuses partageront avec émotions, le fil de l'histoire.

De quoi parle l'album ? C'est une réflexion sur le pouvoir. Il est question ici d'une petite grenouille ordinaire qui trouve une couronne et devient ainsi **la Reine des Grenouilles**, avec tous les privilèges que cela comporte. Mais on parle aussi d'abus et bientôt il est même question de despotisme... La fin apporte une touche élégante de poésie. Le spectacle dure environ 1 heure, il est gratuit et pour tout public.

Grâce à la musique qui sublime l'émotion de la lecture, c'est une expérience rare et intense à partager en famille !

Contre les frelons asiatiques

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est un nuisible très invasif qui se nourrit d'autres insectes, notamment l'abeille. Un frelon asiatique est un redoutable prédateur pour elles, il peut tuer jusqu'à 70 abeilles par jour .

Pour lutter contre ce prédateur on peut **construire des pièges**. Il suffit de couper le haut d'une bouteille en plastique et de la retourner vers l'intérieur, comme pour un piège classique. Placez un toit au-dessus du piège afin d'éviter qu'il devienne un « pluviomètre ». Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm dans la chambre de piégeage de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse. **Préparez l'appât**, un mélange de la même quantité de bière brune, de vin blanc et de sirop de fruits rouges et suspendez le piège dans le bon endroit. La bière et le sirop attirent les frelons et le vin blanc repousse les abeilles.

"1336" à Chef-Boutonne

Dans le cadre des « SCÈNES NOMADES », le Collectif d'Action culturelle (Les Amis du Château /Ciné-Chef et le Foyer Culturel) accueille le vendredi **5 avril** à 20h30 au Centre culturel **« 1336 »** (Parole de Fralibs) par Philippe Durand de la Comédie de Saint-Etienne.

Une aventure sociale d'ouvriers en lutte pour sauver leur usine

En 2010, le groupe Unilever ferme son usine de fabrication de thés Eléphant de Gemenos près de Marseille et la délocalise en Pologne. Dès lors, les ouvriers de FRALIB vont se battre pour conserver leur emploi et leur outil de production. Ils vivront 1336 jours de lutte avant de créer leur Coopérative ouvrière.

Le comédien Philippe Durand a rencontré un certain nombre de ces ouvriers. Il porte leur voix dans un récit coloré, parfois poétique, le plus souvent humoristique, toujours extrêmement touchant et au total très tonifiant en raison du souffle qu'il redonne.

MARS	
Mercredi 6	L'Heure du Conte - Médiathèque - 15h à 16h pour les enfants de 4 à 6 ans (uniquement sur inscription)
Jeudi 7	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
Vendredi 8	Bébés lecteurs - Médiathèque - 10h à 11h (uniquement sur inscription / Magalie 05 49.27.91.76)
Samedi 9	Concours belote - Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle Raymond Quiard - à partir de 18h
Samedi 9	Concert Audrey et les Faces B (en 1ère partie : Shanghai Lil) - Surf'in Boutonne - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
Samedi 16	Braderie - Boutique solidaire du Secours Catholique - 9h à 17h sans interruption
Dimanche 17	Balade « Architecture de Chef-Boutonne » - Fondation du Patrimoine - Mairie de Chef-Boutonne - départ à 9h30 (voir article)
Dimanche 17	Assemblée Générale - Les Amis du Château - Centre Culturel - 10h
Mercredi 20	Et patati et patata et pause-café… Médiathèque Chef-B. - 16h
Jeudi 21	Réunion « Chemins ruraux » - Salle du Tilleul Tillou - 20h30 (voir article)
Samedi 23	Bourse aux plantes «Bibliothèque au jardin» Jardin de la mairie Tillou 10h - 12h
Samedi 23	Concours de Truites - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 23	Repas - Foyer Culturel Section Judo - Salle Raymond Quiard - 20h
Samedi 23 Dimanche 24	Spectacle Cabaret - Comité des Fêtes, section Folies'Boutonnaises - Centre Culturel - 14h30 et 20h30 (voir article)
Samedi 30 et Dimanche 31	Biennale des Métiers d'Arts - Foyer Culturel - Centre Culturel, Salle R. Quiard et Salle des expositions du Château (voir article)
AVRIL	
Mardi 2	Choucroute - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Mercredi 3	L'Heure du Conte - Médiathèque - pour les enfants de 4 à 6 ans (uniquement sur inscription)
Vendredi 5	Scènes Nomades « 1336 » Centre Culturel 20h30 (voir article)
Samedi 6	Loto - APE - Salle Raymond Quiard - ouverture des portes à 19h
du 9 au 11	Musiqolycée - Concerts - Lycée JF Cail - ouvert à tous (voir article)
Mercredi 10	Et patati et patata et pause-café… Médiathèque Chef-B. - 16h
Vendredi 12	Bébés lecteurs - Médiathèque - 10h à 11h (uniquement sur inscription Magalie 05.49.27.91.76)
Samedi 13	Randonnée - formation « Chemins ruraux » Départ 9h, place de l'église - Tillou
Dimanche 14	Marche (10kms) et Courses Nature (5,5 et 16 kms) - "Le printemps de la Héronnière" - Départ à 9h30
Samedi 20	Concours de Truites - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 20	Ouverture du Musée du Château de Javarzay (voir article)
du 20 au 8 **Mai**	Paysages locaux de Jean Christensen - Salle d'expo du château (voir article)
MAI	
Mercredi 1er	Bourse d'échanges Auto-Moto et Tournoi de foot du 1er Mai - FC Boutonnais Renseignements et Inscriptions au 06.85.80.01.98 - Complexe sportif Jacques Courivaud - toute la journée
Mercredi 1er	Repas de Printemps - Foyer Rural - Salle du Tilleul - Tillou - 12h
Samedi 4	Album-Concert « la Reine des Grenouilles » - Médiathèque de Chef-Boutonne Centre Culturel - 11h (voir article)

De quoi voyager dans la bonne humeur !

Le Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais, pour la seconde année, a le plaisir de vous présenter **les Folies'Boutonnaises en spectacle.** Au programme, chansons d'hier et d'aujourd'hui, sketches et cancan pour vous entraîner, le temps d'un week-end, dans un voyage plein de gaieté et de bonne humeur. 2 représentations, l'une **le samedi 23 mars à 20h30** et l'autre, l**e dimanche 24 mars à 14h30, salle de spectacle du Centre Culturel.** Buvette à l'entracte. **Réservation conseillée au 06.42.94.57.49.**

Un projet d'association

Monsieur Michel Rinaldi, a l'idée de créer une association consacrée au **jeu de scrabble**. Il recherche de futurs membres.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec lui.

Téléphone : 06.29.05.73.17.

Un beau concert en vue

Qui ne connaît pas Audrey? La jeune chanteuse à la voix Jazzy et Blues, à la Janis Joplin, qui a enflammé le public de l'émission " The Voice " en 2017 (1/2 finale) avec son désormais célèbre éventail. **Audrey et Les Faces B** se produiront le 9 mars à Chef-Boutonne, au Centre Culturel. En 1ère partie : Shanghai Lil (Boogie, Blues). Entrée à 5€.

Des places au cinéma à 4 € 50

Depuis janvier 2019, l'association Ciné-Chef propose des tarifs vraiment attractifs. **La carte d'adhésion**, individuelle à 10 € ou familiale à 20 € et valide jusqu'à la fin 2019, vous donne droit au tarif unique de 4 € 50 par personne toute l'année sur toutes les séances. Pour rappel, le tarif normal est à 6 € 50.

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de mai.

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

N° 2
Mars / Avril 2019

Couleurs à la une

« Le nom d'ami est commun, mais rare l'amitié fidèle ».
Phèdre

La 3ème tranche de travaux va débuter

Le château de Javarzay fait l'objet de travaux importants depuis 2017. La 2ème tranche vient de s'achever avec la rénovation totale du corps de logis et de la toiture de l'Orangerie. La **3ème tranche** va débuter début avril (pour se terminer fin juillet) et consiste en la rénovation de l'aile « est » (couverture, charpente, façade) et de l'escalier nord. Ces travaux sont d'un montant de 180 000 € TTC et sont subventionnés par la DRAC et le Conseil Régional, pour 82 500 €.

L'art et le feu

Le projet de la Biennale des Métiers d'Art 2019 est bien « **L'Art et le feu** ».
Cette 7ème Biennale des Métiers d'Art a lieu les **30 et 31 mars**, de 10h à 19h. Les lieux d'exposition sont le château de Javarzay (Salle "Raymond Quiard" et Salle d'exposition), le Centre Culturel "La Verrière" et le hall du Lycée des Métiers JF Cail, le tout à Chef-Boutonne, sans oublier la forge de Max Quiard à Ensigné.
Au moins 40 exposants présenteront leurs œuvres avec des vitraux, de la céramique, de la céramique raku, du verre filé, des perles de verre, des émaux, des bronzes, de la ferronnerie d'art..... Aussi, avec la participation de l'association *Traditions Médiévales,* une animation médiévale et cracheurs de feu est prévue. Venez nombreux pour admirer les œuvres des Artisans d'Art présents. L'entrée coûte 5€, gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Aujourd'hui Tillou

L'idée trottait dans les esprits depuis quelques temps, l'association « **Aujourd'hui Tillou** » est née en ce début d'année 2019. À l'initiative du projet, des habitants du village souhaitaient porter les actions culturelles et identitaires du village. Un premier bureau a été élu le 24 Janvier dernier : Helen Ace présidente, Marie-Noëlle Ringeisen trésorière et Sophie Robion secrétaire. Premières actions à mettre en place : reprendre la communication de la vie du village avec le journal "Aujourd'hui Tillou", le site Internet anciennement communal et organiser très rapidement des actions culturelles : découverte du patrimoine, expositions, concerts et reprise de la fête biennale franco-britannique dès 2020.

La cérémonie de citoyenneté aura lieu le 23 mars

Le conseil municipal organisera à la fin du mois une cérémonie particulière, dite de citoyenneté au cours de laquelle Monsieur le Maire donne à chaque jeune citoyen ayant atteint l'âge de 18 ans et pouvant ainsi voter, **sa carte d'électeur.** Ce geste symbolique, a pour but de responsabiliser ces jeunes citoyens à l'importance que revêt le vote dans notre démocratie.
Cette année, ce sont **21** jeunes qui se retrouveront samedi 23 mars à 11h30 à la mairie de Chef-Boutonne, salle du conseil municipal.

Une marche dominicale révélatrice !

Comment se rendre compte de la valeur patrimoniale de la commune, de ses richesses ? En se promenant à pied sans doute !
C'est ce que la municipalité vous propose de faire le **dimanche 17 mars à 9h30** en présence de M. Buffeteau Franck, architecte conseil à la disposition des Chef-Boutonnais et de Mme de la Roulière, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine. Cette promenade, accessible à tous, nous permettra d'aborder l'histoire de notre commune d'un point de vue architectural. Nous partagerons d'une autre façon ce que nous ne voyons plus, et/ou ce qui nous semble banal. Cette balade matinale, se voulant sympathique, durera la matinée. Elle sera suivie du verre de l'amitié.
Le rdv est fixé à la mairie entre 9h et 9h30.

Rappel pour le bien de tous

Il a de nouveau été constaté que le règlement des poubelles d'ordures ménagères et des points tri n'est pas respecté comme il se doit.
Pour rappel, les déchets verts ne vont pas dans ces poubelles, mais dans les déchetteries ouvertes à tous.
Nous vous remercions également de bien veiller à ce que toutes les ordures (ordures ménagères ou recyclables) soient mises dans les conteneurs et non à côté.

Un logement à louer

Suite au départ de locataires, **un logement communal est libre** sur la commune historique de **Tillou**. Il s'agit d'une maison individuelle comprenant au rez-de-chaussée une cuisine, un séjour, une chambre, un wc et une salle d'eau ainsi qu'un étage avec un palier, deux chambres et une salle d'eau avec wc. Il comporte un jardin privatif et une cour commune. Pour plus de renseignements veuillez contacter le service « gestion du parc locatif » de la mairie au 05.49.29.80.04.

Une permanence sera assurée à la mairie de Chef-Boutonne **de 10h à 12h,** samedi 30 mars **pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.**